



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le 28 août 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Point de situation en Guadeloupe pour la semaine du 22 au 28 août 2020

Jeudi 27 août, face à la recrudescence du nombre de cas positifs, le Premier ministre a annoncé le classement de la Guadeloupe, de Saint Martin et de Saint Barthélemy en zone de "circulation active" du virus, à l'instar de la Martinique, de l'Île-de-France, et de onze autres départements de l'hexagone.

Pour la semaine du 22 au 28 août 2020, 374 nouveaux cas ont été enregistrés. Cela porte à **1145 le nombre de cas cumulés de coronavirus** confirmés par tests PCR en Guadeloupe. La semaine du 15 au 21 août, nous avons constaté 325 nouveaux cas. La circulation du virus est désormais très active sur notre territoire.

On dénombre par ailleurs, **336 personnes** contaminées, désormais **guéries**.

Les derniers clusters identifiés indiquent que la transmission du virus ne se fait pas exclusivement dans les lieux publics, mais très souvent aussi dans la sphère privée (événements familiaux) ou la sphère professionnelle (sur votre lieu de travail).

Il y a actuellement 9 personnes hospitalisées au service de la réanimation du CHUG dans le cadre de l'épidémie (5 patients guadeloupéens et 4 patients transférés de Saint-Martin).

Nous déplorons le décès la nuit dernière d'une personne âgée de plus de 80 ans, ayant des comorbidités. Pour faire face à l'évolution de la situation, le CHU a activé son Plan Blanc cette semaine.

L'ARS suit avec vigilance les indicateurs mis en place pour la surveillance du déconfinement :

-Le taux d'incidence qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants. Un taux d'incidence élevé traduit le développement de clusters ou une circulation virale active.

La Guadeloupe est au-dessus du seuil d'alerte avec un **taux de 99,24 / 100 000 habitants**. Ce taux d'incidence était de 86,23 / 100 000 habitants la semaine dernière.

-Le taux de positivité qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / le nombre de tests réalisés sur une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.

En Guadeloupe, **le taux sur la semaine écoulée est de 11,31 %, juste au-dessus du seuil d'alerte.** Ce taux de positivité était de 9,05 % la semaine dernière.

-Le facteur de reproduction du virus (R) représente le nombre moyen de personnes qu'une personne infectée peut contaminer. La variation du R dépend du comportement de chacun et chacune d'entre nous. **Il est de 1,29. Cet indicateur était à 1,88 la semaine dernière, mais cette baisse ne traduit pas une amélioration de la situation, le R étant du point de vue épidémiologique, toujours significativement au-dessus de 1.**

Le réservoir s'est constitué sur le territoire suite au relâchement dans l'application des mesures barrières. Nous devons faire baisser le R et revenir en dessous de 1 afin de faire redescendre la circulation du virus sur notre territoire.

Ainsi, il est estimé que la cinétique de l'épidémie génère de nouveaux cas de manière active et que le taux de reproduction au-dessus de 1 est encore trop élevé pour espérer une maîtrise de l'épidémie.

Nous devons tous appliquer les mesures barrières si nous voulons stopper cette épidémie ! Notre archipel est passé de faible vulnérabilité à un niveau de vulnérabilité modéré dans le classement de Santé Publique France.

Depuis le 22 août, 3 305 tests supplémentaires ont été réalisés grâce aux campagnes en commune, aux laboratoires et aux hôpitaux, avec un **nombre total de 29 595 tests** réalisés en Guadeloupe.

Nous pouvons saluer l'implication très importante des préleveurs, des administratifs, des techniciens de laboratoire et des médecins biologistes qui se mobilisent pour maintenir une cadence très élevée de réalisation des tests.

La campagne de dépistage en collaboration avec les communes partenaires, se poursuit. Cette semaine, dans ce cadre, **841 prélèvements** ont été réalisés sur les personnes volontaires.

La campagne se poursuit la semaine prochaine dans les communes suivantes :

- Trois-Rivières le 31 août
- Saint-François, le 31 août
- Vieux-Habitants, le 1^{er} septembre
- Pointe-à-Pitre, du 1^{er} au 3 septembre
- Baillif, le 3 septembre

La demande de tests est en très nette augmentation. Afin de garantir l'efficacité de la démarche de tests et permettre aux personnes testées d'obtenir le résultat dans des délais satisfaisants, nous mettons en place une priorisation :

- **Priorité 1** : les personnes symptomatiques doivent appeler leur médecin car leur cas peut s'aggraver. Elles ne doivent pas se déplacer au cabinet médical avant d'y avoir été invitées par leur médecin. En cas d'absence de réponse par leur médecin, ces personnes doivent appeler l'association de garde médicale ADGUPS au 0590 90 13 13. Ces personnes bénéficient d'une prescription ;

- **Priorité 2** : les personnes identifiées comme contact à risque d'un cas positif par leur médecin, l'assurance-maladie ou RIPOSTE et qui reçoivent en conséquence un SMS, ainsi que les professionnels de santé de retour d'une zone où le virus circule activement ;

- **Priorité 3** : personnes ayant manifestement eu des comportements à risques, malgré les appels au respect des gestes barrières, lors de rassemblements où les mesures de sécurité sanitaire n'ont pas été bien respectées ;

- **Priorité 4** : les autres personnes désirant être dépistées. Ces personnes peuvent être dépistées sans urgence.

L'ARS invite les personnes qui font l'objet d'une priorité 1 ou 2, avec leur ordonnance médicale ou avec le SMS, à contacter leur laboratoire pour bénéficier d'une priorité pour la prise de rendez-vous. Les centres de dépistage mis en place dans le cadre de la campagne itinérante dans les communes sont ouverts à l'ensemble de la population et doivent pouvoir être accessibles aux personnes classées en priorité 3 ou 4.

La plateforme RIPOSTE COVID-19, en lien avec les partenaires de l'assurance maladie (CGSS) et santé publique France réalise un travail d'enquête très important pour identifier les cas contacts et pour des demandes d'information sur les modalités des dépistages (difficultés pour les rendez-vous avec les laboratoires, coordonnées des centres de dépistages, planning des dépistages itinérants dans les communes, obligation du dépistage pour les vols vers la Guadeloupe au départ de Paris, mesures de prévention à mettre en place dans les entreprises et les procédures pour faire tester les salariés, les conduites à tenir pour les personnes contacts...). **La plateforme traite un nombre croissant d'appels (731 appels du 20 au 27 août).**

Partout, pour freiner la circulation du virus, le respect strict des gestes barrières s'impose à nous tous.

Les personnes fragiles, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux.

Nos seniors sont particulièrement touchés par les formes graves de la maladie. Soyons tous particulièrement vigilants lorsque nous leur rendons visite, que ce soit à leur domicile, ou dans les EHPAD.

Chez nous, plus que jamais adaptons nos comportements, évitons les conduites à risques, afin de ne pas saturer les services de soins fortement mobilisés pour nous tous dans le cadre de l'épidémie.